



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficulté à identifier l'auteur des arnaques téléphoniques

Question écrite n° 23648

Texte de la question

Mme Stella Dupont attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les arnaques téléphoniques dont sont victimes de nombreux abonnés. Outre le démarchage téléphonique intempestif et l'inefficacité du dispositif « Bloctel » pour ceux qui s'y sont inscrits, de nombreux usagers de téléphonie qui ne souhaitent pas figurer sur liste rouge sont victimes d'arnaques par téléphone. Ces dernières se multiplient et sont source d'anxiété pour les usagers, qui sont parfois dans l'impossibilité de vérifier la véracité de la démarche et à identifier les arnaques. Certains rappellent des numéros qui paraissent tout à fait normaux, mais qui sont en réalité des numéros surtaxés. D'autres usagers échangent avec ceux qu'ils croient être des représentants de l'État, ou des entreprises de service public industriel et commercial, ce qui n'est bien souvent pas le cas. Or les difficultés et parfois même l'impossibilité de tracer les auteurs des arnaques qui recourent à de faux-numéros ou à des numéros masqués laissent les victimes sans possibilité de porter plainte de manière ciblée. Elle lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de mettre fin à ces pratiques abusives.

Données clés

Auteur : [Mme Stella Dupont](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23648

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8625

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)